FICHE SIGNALÉTIQUE

SECTION 1: IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE L'ENTREPRISE

Identificateur de la Matière	ARCTIC BLUE™ ICEMELTER
Usage du Produit	Dégivreur
Fabricant	XYNYTH Manufacturing Corp. 122 - 3989 Henning Drive Burnaby, B.C. Canada V5C 6N5 604-473-9343
D'Urgence	1-800-635-8423

SECTION 2: IDENTIFICATION DES RISQUES

DANGERS PHYSIQUES:	Non Classé
RISQUES POR LA SANTÉ:	Non Classé
SYMBOLE DE DANGER:	Non Classé
MOT INDICATEUR:	Non Classé

MENTION DE DANGER:
Ce produit ne présente pas de risques particuliers pour la santé. Éviter les applications qui créent des poussières. L'exposition à la poudre ou aux poussières peut être irritante pour les yeux, le nez et la gorge. PAS POUR L'USAGE ALIMENTAIRE.
RISQUES NON CLASSÉS AILLEURS: Aucuns Connus

SECTION 3: COMPOSITION / RENSEIGNEMENTS SUR LES INGRÉDIENTS

COMPOSANT	# CAS
Chlorure de sodium	7647-14-5
Acétate de calcium et de magnésium	76123-46-1
Chlorure de Calcium	10043-52-4
Chlorure de magnésium	7786-30-3
Teinture de couleur soluble	S/O

SECTION 4: PREMIERS SOINS

Contact avec la Peau:	Éliminer le plus possible de poudre. Rincer à grande eau. Obtenir de l'attention médicale si l'irritation persiste.
Contact avec les Yeux:	Rincer immédiatement à grande eau froide. Enlever les verres de contact, le cas échéant, et continuer à rincer pendant 15 minutes. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste.
Ingestion:	Donner de l'eau. Ne pas faire vomir. Puet causer un malaise gastro-intestinal, des nausées ou des vomissements. Peut provoquer une irritation. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste.

SECTION 5: MESURES DE LUTTE CONTRE LE FUE

Propriétés Inflammables:	Produit n'est Pas Inflammable
Point d'Éclair et Méthode de Détermination:	Pas Disponible
Moyens d'Extinction:	Pas Disponible
Limites d'Inflammabilité:	Pas Disponible
Risques d'Explosion:	Pas Disponible
Produits Dangereux Résultant de la Combustion:	Pas Disponible

SECTION 6: PROCÉDURES EN CAS DE DÉVERSEMENT

Méthodes de Nettoyage:	Balayer ou matériau sec sous vide pour l'élimination correcte . Laver la zone avec de l'eau.
Traitement des Déchets:	Consulter les règlements fédéraux, provinciaux et locaux pour l'élimination appropriée des déchets chimiques.

SECTION 7: MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

Protection Individuelle:	Non requis. Lunettes protectrices et gants en caoutchouc optionnels.
Manipulation et Stockage:	Lavez les mains après manutention. Tenir les récipients bien fermés dans un endroit frais et bien aéré. Stocker dans son emballage d'origine jusqu'à utilisation ou conserver dans un récipient fermé.
Exigences Particulières d'Expédition:	Sans Objet

SECTION 8: MAÎTRISE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Protection Respiratoire:	Si les limites d'exposition risquent d'être dépassées, utiliser un appareil respiratoire approuvé.
Protection de la Peau:	Gants optionnel.
Protection pour les Yeux et le Visage:	Lunettes protectrices optionnel.
Procédure de Manipulation:	Lavez les mains après manutention.

SECTION 9: PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État Physique:	Solide	Aspect:	Granules bleu, secs
Niveau de pH:	6.7 - 7.3	Seuil de l'Odeur:	Sans Objet
Solubilité (eau):	35.7 g/100 mL (0 °C)	Odeur:	Inodore
Pression de Vapeur:	1.0 mm @ 865 °C	Densité de Vapeur:	Sans Objet
Point d'Ébullition:	1413°C / 2575°F		

SECTION 10: STABILITE ET REACTIVITE

Stabilite:	Stable
Possibilité de réactions dangereuses/Décomposition:	Sans Objet
Matières Incompatibles:	Éviter les acides oxydants forts, Lithium et trifluorures de Brome.

SECTION 11: PROPRÉTÉS TOXICOLOGIQUES

VOIES D'ENTRÈE

Peau:	Sans objet sous conidtions normales
Yeux:	Sans objet sous conidtions normales
Inhalation:	Sans objet sous conidtions normales
Ingestion:	Sans objet sous conidtions normales

Effets d'une Exposition Aiguë:	Irritation légère
d'Autres Risques pour la Santé:	Aucuns Connus

SECTION 12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Toxicité:	Pas Disponible
Persistance et Dégradabilité:	Pas Disponible
Bioaccumulation/Accumulation:	Pas Disponible
Mobilité dans l'Environment:	Pas Disponible
d'Autres Effets Indésirables:	Pas Disponible

SECTION 13: ÉLIMINATION DES RÉSIDUS

Instructions pour l'Élimination:

Les déchets doivent être éliminés conformément aux règlemants fédéraux, état/provinciaux et municiaux sur la protection de l'environnement.

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

United States DOT:	N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.
Canadian TDG:	N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

SECTION 15: DONNÉES RÉGLEMENTAIRES

US Réglements:	Coté sur les États-Unis TSCA (Toxic Substances Control Act) inventaire.
Canadian Réglements:	produit incontrôlé selon les critères de classification du SIMDUT

SECTION 16: RENSEIGNEMENTS DIVERS

SDS Préparé par: XYNYTH Manufacturing Corp. Date: 01, Juillet 2026